BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2026

Le Saint Jeannais



Façade de l'Aquarelle après rénovation*

Au coeur de Saint-Jean-sur-Mayenne

Saint Jean sur Mayenne



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.02
INFORMATIONS COMMISSIONS	p.03
INFORMATIONS GÉNÉRALES	p.05
ENFANCE - JEUNESSE	p.16
BIBLIOTHÈQUE	p.22
ASSOCIATIONS	p.23
EXPRESSION DE LA MINORITÉ	p.29
COMMERÇANTS ET ARTISANS	p.30
SUPER ZOOM	p.34
HOMMAGE	p.35
ÉTAT CIVIL	p.35

Mot du Maire



Chères Saint Jeannaises, chers Saint Jeannais

Je veux dédier ce dernier bulletin municipal de la mandature à Élisabeth Robin qui nous a quitté le 21 juillet dernier après avoir lutté courageusement contre la maladie.

Élisabeth était entrée au conseil municipal en mars 2008 après avoir répondu à l'appel de Maurice Duval. Elle s'est investie durant deux mandats consécutifs, siégeant dans différentes commissions notamment la communication, l'environnement et encore bien d'autres. Elle a aussi encadré bénévolement un temps l'aide aux devoirs et je suis sûr que de nombreux enfants Saint Jeannais se souviennent de sa patience et de sa bienveillance. En mars 2020, je lui ai proposé de devenir adjointe, ce qu'elle a accepté. Elle n'a jamais ménagé son temps pour répondre au mieux aux délégations que je lui avais confiées, présente aussi à Laval Agglomération et s'investissant sans relâche au Bassin de L'Ernée.

Un arbre a été planté en sa mémoire près de l'aire de jeux de « Boisseau » où elle aimait jouer avec ses petits-enfants. Eric, son mari, a écrit au soir de sa disparition « l'hirondelle s'est envolée ». Bien sûr que c'était beaucoup trop tôt, mais dans un cycle de vie continu les hirondelles reviennent toujours au printemps et je ne doute pas que, du haut de son arbre, elle observera toutes les aventures à venir pour Saint Jean sur Mayenne.

J'ai une pensée pour tous ceux qui sont dans la souffrance d'avoir un être cher atteint par la maladie ou qui s'est éteint cette année 2025. C'est avec impatience que nous attendons tous et toutes les fêtes de fin d'année qui, je l'espère, nous ferons oublier tous les tracas supportés cette année.

Je vous invite à nous retrouver le samedi 17 janvier à 15h dans la salle du restaurant scolaire pour la cérémonie des vœux 2026.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Olivier BARRÉ

**Image de synthèse - Visuel non contractuel*

Directeur de la publication : Mr BARRÉ Olivier. Comité de rédaction : Adjointe communication Mme DUFROU Virginie
Crédits photos : Mairie et associations. Conception graphique et impression : IDEO-MARKETING RCS 78960127500025

Informations commissions

COMMISSION ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Opération 1 naissance 1 arbre

Organisée en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et la Chambre d'Agriculture de la Mayenne nous avons renouvelé, il y a quelques semaines, l'opération 1 naissance 1 arbre.

Comme chaque automne depuis quelques années, nous avons réalisé la plantation de 12 arbres fruitiers au niveau du parc des sports. Ces 12 arbres, représentent les 12 naissances de Saint Jeannais qui ont eu lieu en 2024.

Les enfants et leurs parents ont été conviés à participer à cette plantation dans une ambiance conviviale.

Chantier Argent de poche

Pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, 5 jeunes Saint-Jeannais ont travaillé pendant 4 demi-journées au service de la commune et de ses habitants.

Ainsi, les jeunes, accompagnés des employés municipaux, ont consacré du temps à la préparation des décors de Noël mais également au nettoyage du cimetière.
Un grand merci à eux pour le travail réalisé !

En fonction des conditions météorologiques, un chantier argent de poche sera peut-être organisé pendant les vacances de février. Les jeunes intéressés peuvent prendre contact avec Eva BUTTIER, responsable du foyer des jeunes, pour plus de renseignements.



Alexandre PLANTARD, Ivan GAUDRÉ, Léo DOMAIGNÉ, Emy TRIQUET, Sophie FOUCHER, Guillaume THEULIER et Andreann PIERREL

Collecte de sapins de Noël

Cette année, en collaboration avec Laval Agglomération, nous proposons une collecte ainsi que le broyage des sapins de Noël.

Les sapins seront à déposer sur le parking du cimetière dans l'espace dédié et balisé entre le lundi 29 décembre et le dimanche 25 janvier.

Vous retrouverez sur l'affiche de Laval Agglomération, les consignes à respecter. Les sapins ne doivent pas être recouverts de neige artificielle.

Suite à cette collecte, les sapins seront broyés sur place.

Si vous souhaitez récupérer du broyat, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.



Rénovation de l'Aquarelle

Après des mois d'études, de nombreuses réunions et des appels d'offres, les travaux de rénovation de l'Aquarelle ont débuté à la rentrée en intérieur puis en début d'automne à l'extérieur par la dépollution de la toiture.

Ces travaux sont prévus durer jusqu'à l'été 2026 pour une réouverture de la salle à la rentrée scolaire.





Travaux de captage des eaux pluviales



Chemin du Port





Chemin de Quifeu

Travaux Chemin des Quentinières

Suite à un éboulement de terrain, des travaux d'enrochement ont été faits au niveau du chemin des Quentinières afin de consolider le talus et d'éviter d'autres éboulements.



Informations générales

BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

En préambule du conseil municipal du jeudi 19 juin, Madame GASTINEAU, Conseillère Énergie Patrimoine à la Direction Climat et Énergies de Laval-Agglomération, a présenté au conseil municipal le bilan synthétique des consommations d'énergies de la collectivité. Vous trouverez ci-dessous, quelques unes des diapositives présentées à cette occasion.



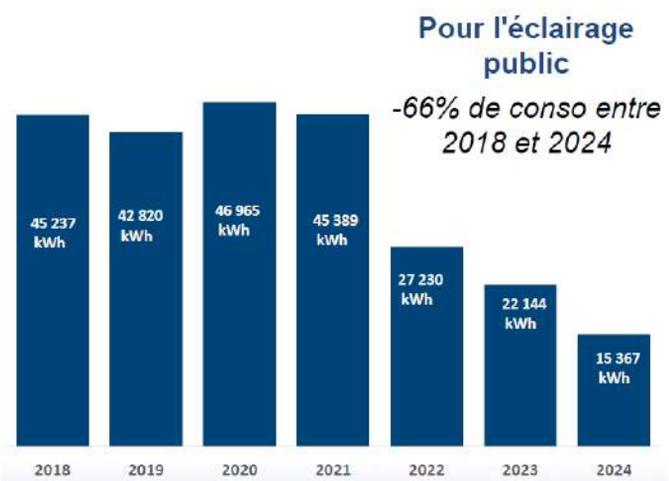
La consommation d'énergie 2024 en diminution par rapport à 2019 (-22%)
Conso elec -21%
Conso fioul sur l'ancienne Mairie
Conso gaz propane Salle de l'Aquarelle

Évolution des consommations énergétiques communales



Focus des consommations Bâtiments et Eclairage public





Évolution des dépenses énergétiques



Évolution du prix des énergies



Dépenses évitées : autour de 14 000€ en 2024

AGENCE POSTALE COMMUNALE

A Saint-Jean-sur-Mayenne retrouvez nos services essentiels à La Poste Agence Communale !

La Poste Agence Communale vous accueille dans ses locaux. Vous y serez accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales.

Si vous êtes client La Banque Postale, vous pourrez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à internet, vous aurez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services accessibles au sein de La Poste Agence Communale :

Services courrier-colis :

• Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
• Affranchissement de colis et de lettres
• Achat de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
• Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services financiers :

• Retrait et versement d'espèces sur compte courant ou compte épargne La Banque Postale, dans la limite de 500 € par compte sur une période de 7j glissants.

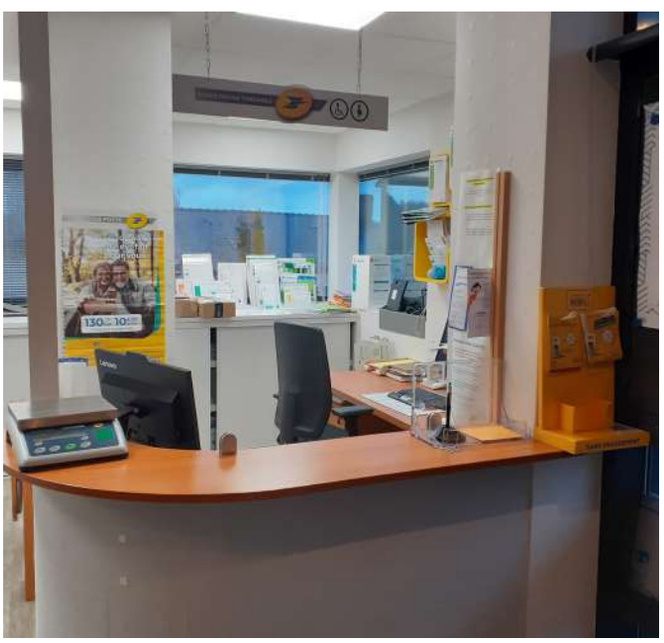
Autres services :

• Achat de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
• Réalisez vos démarches administratives en ligne, auprès d'organismes publics grâce à un îlot numérique en accès libre et gratuit (CPAM, Pôle Emploi, CAF, Finances Publiques...)

La Poste Agence Communale (dans les locaux de la Mairie)
36 Rue Maurice Courcelle
53240 Saint-Jean-sur-Mayenne

Du lundi au vendredi : 09h00-12h00 et 14h00-17h45
Le samedi : 09h00-11h45

LA POSTE



CCAS

Nous rappelons aux Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais qu'ils peuvent, à tout moment, contacter la mairie en composant le **02.43.01.11.15** qui les mettra en contact avec un membre du CCAS.

Vous pouvez le faire en cas :

- de difficultés financières
- de perte d'autonomie (aide au maintien dans le logement). Vous avez la possibilité de consulter le site internet de la commune où vous trouverez les renseignements nécessaires.
- de lutte contre l'isolement
- de besoin de colis alimentaire ou de chèque d'accompagnement personnalisé
- d'aide au déplacement
- ou de toute autre situation mettant en difficulté un habitant de la commune.

COMMÉMORATION

Le mardi 11 novembre à 9h, les Saint-Jeannais se sont réunis pour commémorer le 107ème anniversaire de l'Armistice mettant fin à la première Guerre Mondiale.
En présence de Monsieur Olivier RICHEFOU, Président du Conseil Départemental de la Mayenne, des portes drapeaux, des anciens combattants, des membres du conseil municipal, des parents d'élèves, Monsieur le Maire a procédé à la lecture du message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et des Anciens combattants.





Après le dépôt de gerbes et le respect d'une minute de silence, l'Orchestre d'Harmonie du Sud de l'Ernée a fait retentir la Marseillaise puis les enfants ont lu un poème de Gandhi appelant à un message de paix.
Pour clôturer cette cérémonie, un moment de recueillement avait lieu à l'église.






LE REPAS DES AÎNÉS

Le mardi 11 novembre à partir de 12h30 nos aînés se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Germain-le-Fouilloux pour le traditionnel repas de fin d'année.

94 personnes ont participé à ce déjeuner.

Comme habituellement, les doyens de l'assemblée ont posé pour une photo souvenir aux côtés de Monsieur le Maire.

Le repas était préparé par le restaurant L'Escale de Louverné et la boisson provenait de la cave Raisins d'Être de Saint-Jean-sur-Mayenne.

Le service a été assuré par des membres du conseil municipal.

Dans une ambiance conviviale, les musiciens et chanteurs amateurs ont assuré l'animation en faisant profiter le public de leurs talents.







CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Saint-Jean-sur-Mayenne vous accueille sur rendez-vous tous les jours pour tout type de soins (prise de sang, pansements, vaccinations...).

Vous pouvez contacter Christine GASSEAU et Jennifer COUPÉ au 06.88.47.98.08.
12 rue Maurice Courcelle
53240 Saint-Jean-sur-Mayenne

ADMR



GENDARMERIE

Comment se sécuriser en tant que particuliers ?

Le rôle du référent sûreté
->Voir QR Code ci-dessous

Les réflexes pour se protéger :
• Fermez la porte à clé
• Ne laissez personne entrer si l'on ne la connaît pas
• Demandez la carte professionnelle (faux gendarmes, faux policiers, faux agents EDF, ...)
• Alertez ses voisins en cas de problèmes
• Alertez la gendarmerie ou la police en cas de problèmes
• Évitez de détenir d'importantes sommes d'argent chez soi
• Ne signez pas de documents sans être sûr de la finalité

www.referentsurete.fr

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

La participation citoyenne
La démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

L'opération tranquillité vacances (OTV)
Avant votre départ en vacances, n'hésitez pas à signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances.
Les fêtes de fin d'année approchant, des formulaires pour les particuliers (OTV) et les entreprises (OTEC) sont à disposition sur www.service-public.gouv.fr. Les retours sont à faire auprès de votre brigade locale.

Retrouvez l'ensemble de nos informations sûreté :

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Vous avez jusqu'au **vendredi 6 février 2026 minuit** pour vous inscrire sur les listes électorales directement par internet sur le site www.service-public.gouv.fr.
Le bureau de vote se tient dans la salle du Conseil Municipal, 36 rue Maurice Courcelle.

Le jour du vote, vous devez **impérativement** vous présenter avec une pièce d'identité en cours de validité (ou périmés depuis moins de 5 ans pour les passeports et cartes nationales d'identité) et, si possible avec votre carte d'électeur.

Pour rappel, en l'absence de présentation d'une pièce d'identité, vous ne pouvez pas prendre part au vote.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 02.43.01.11.15.

JDC

La JDC une étape clé à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :
• Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire, etc)
• Vos concours (fonction publique, grandes écoles, etc)
ou pour :
• vous engager dans l'armée.



Grâce à majdc.fr, vous pouvez :
• découvrir ce qu'est la JDC ;
• poser toutes vos questions ;
• télécharger votre convocation ;
• changer la date de votre JDC ;
• demander une exemption ;
• être guidé jusqu'au site de convocation ;
• télécharger votre attestation à l'issue de la JDC

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Et si je me formais auprès d'un conseiller numérique ?

Qu'est-ce qu'un conseiller numérique ?
Un conseiller numérique est un professionnel formé pour accompagner les Français et les Françaises dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages numériques au quotidien.
Par des suivis individuels et des ateliers collectifs, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques. Financés par l'État, les 4 000 conseillers numériques sont répartis dans tous les départements français, en métropole et en Outre-mer.

Pourquoi aller voir un conseiller numérique ?
Je peux solliciter un conseiller numérique pour plusieurs raisons :
• Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
• Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
• Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

Nous vous rappelons également que les agences France Services sont à votre disposition à Changé, Andouillé,...

Au cours d'ateliers individuels ou collectifs, j'apprends à :



Ateliers collectifs, accompagnements individuels sur site et à domicile.
Emmanuelle FOURNIER-PARE
07.87.71.37.33 - emmanuelle.fournier-pare@lamayenne.fr

NUISANCES SONORES

Conformément à l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2025 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de la Mayenne, nous vous rappelons qu'aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

Ainsi, les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

• les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
• les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
• les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

DÉCHETS ET DÉPÔTS SAUVAGES

Pour rappel, les déchets recyclables et les ordures ménagères sont à déposer dans les points d'apport volontaire et non au pied des conteneurs. Si le conteneur est plein, vous pouvez le déposer dans un autre point d'apport que celui que vous utilisez habituellement. Par ailleurs, vous pouvez en informer la mairie par tout moyen (téléphone, mail, application intramuros,...) afin de pouvoir demander une intervention dans les meilleurs délais.

Concernant les déchets verts, nous vous rappelons que le dépôt de ceux-ci sur l'espace public est strictement interdit.

Rappel : Attention ! Le dépôt de déchet sauvage est passible d'amende (Article R635-8 du Code pénal).

La propreté de l'espace public est une responsabilité collective.

NETTOYAGE DES VÉHICULES À DOMICILE

Pour celles et ceux qui l'ignoreraient, nous vous informons que le lavage des véhicules à domicile est strictement interdit. En effet, cette interdiction vise à protéger l'environnement, car les eaux usées issues du lavage des véhicules contiennent des produits polluants tels que les hydrocarbures, des métaux lourds et des détergents.

Laver son véhicule chez soi est passible d'une contravention.

ARRÊT DU CUIVRE

Arrêt des services internet ADSL et des lignes de téléphonie fixe. ***Raccordez-vous à la fibre optique, le réseau recommandé par l'État !***

Pendant plus de 50 ans, le réseau télécom historique a accompagné les habitants de Saint-Jean-sur-Mayenne dans leurs communications. Un temps réservé à la téléphonie fixe, il a permis la généralisation de l'internet haut débit avec l'ADSL. Désormais, ce réseau est arrivé en fin de vie et ***va fermer progressivement dans toutes les communes de France pour être définitivement remplacé par la fibre optique.***

Dans notre commune, le processus de fermeture est déjà engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau historique le 31 janvier 2026.
De nombreux habitants de Saint-Jean-sur-Mayenne, ont fait le choix de la fibre optique pour remplacer leur abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL). D'autres solutions existent, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Afin d'éviter la coupure, anticipez au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.
Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pour en savoir plus sur la fermeture du réseau télécom historique :
https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit

Démarches obligatoires en matière d'urbanisme
(demande de permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, etc.)

Nous vous rappelons que toute personne qui effectue des travaux, quelle que soit la nature :
• construction nouvelle,
• travaux sur constructions existantes : agrandissement,
• modification de façades,
• terrasse, véranda, clôtures, aménagements de combles avec pose de Vélux, pose de panneaux photovoltaïques,
• Aussi, toute modification de l'aspect extérieur de votre maison (exemple : ravalement, peintures), changement de porte d'entrée, de fenêtres,
• Les constructions annexes sont également à déclarer (piscine, abris de jardin)
• Les démolitions.

doit impérativement déposer un dossier en Mairie ou via un portail qui vous est dédié, sur le lien suivant :
Guichet unique Laval Agglomération - GEOPERMIS

Tous les dossiers d'urbanisme sont examinés par un instructeur du droit des sols du service urbanisme de Laval Agglomération au vu du code de l'urbanisme et du règlement du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

IMPORTANT : Nous vous informons que le dépôt d'un dossier ne vaut pas accord. Avant de commencer vos travaux, vous devez :
• **attendre la décision signée du Maire**,
• **à la réception de la décision, un affichage visible, réglementaire et obligatoire** doit être fait pendant 2 mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux,
• **déposer en Mairie la déclaration d'ouverture de chantier** (D.O.C) dès le début du chantier **et la déclaration d'achèvement attestant la conformité des travaux** (D.A.A.C.T) une fois les travaux totalement terminés.

INFORMATIONS : ATTENTION AUX ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES, SOYEZ TRÈS VIGILANTS AUX APPELS, concernant les démarchages pour les rénovations énergétiques (notamment sur les installations de panneaux photovoltaïques). Nous vous signalons que ces travaux sont aussi soumis à la réglementation du P.L.U.I.

Le secrétariat de mairie est à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.
N'hésitez pas à le contacter.
E-mail : accueil@stjeansurmayenne.com

Vous pouvez retrouver toutes ces informations : sur le site internet de la Commune : https://stjeansurmayenne.fr ou sur le site internet de Laval Agglomération : https://www.agglo-laval.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

Reprise en régie de la gestion des abonnés de l'eau et de l'assainissement

L'eau, c'est l'Agglo !
À compter du 1er janvier 2026, le Service des Eaux de Laval Agglomération assurera la gestion des abonnés en régie directe pour l'ensemble des 34 communes du territoire.

Ce que cela change :
En tant qu'usager, Laval Agglomération est votre interlocuteur unique pour les renseignements, vous accompagner dans les démarches et le suivi de votre facturation.
Sur le terrain, en lien avec Laval Agglomération, un prestataire technique réalisera les travaux demandés (nouveau compteur, branchement, changement de compteur, canalisation obstruée…)

Service des Eaux de Laval Agglomération, place du Général Ferrié à Laval
02 43 49 43 11 - eau@agglo-laval.fr

D'ici la fin d'année, un courrier sera adressé aux abonnés pour préciser les modalités d'exercice de cette mission de service public.



ESPÈCES PROTÉGÉES ET TRAVAUX

La quasi-totalité des espèces d'oiseaux et de chauves-souris protégées par le code de l'environnement utilisent les bâtiments pour nicher.

Au cours des vingt dernières années, il a été constaté une diminution de la moitié du nombre d'hirondelles (-52%) et des martinets noirs (-48%) ainsi que près d'un quart des moineaux domestiques (-23%) et des pipistrelles communes/ chauves-souris (-24%).

Ces espèces sont dépendantes des bâtiments et s'y logent, parfois sans que nous en ayons conscience. Des travaux en façade, en toiture et dans les combles peuvent les priver de leurs habitats qu'elles réutilisent d'une année sur l'autre. En vue de la prise en compte de cet enjeu, Laval Agglo a missionné Mayenne Nature Environnement (MNE) pour la réalisation de diagnostics d'immeubles ainsi que l'accompagnement des propriétaires engagés dans des travaux extérieurs en présence d'espèces protégées.

Aussi, si vous repérez un nid d'hirondelle ou de martinet vous pouvez participer à l'inventaire de Laval Agglo, mis en ligne sur le site : www.agglo-laval.fr/lagglo-mon-territoire/laval-agglo/les-34-communes/lactu-de-nos-communes/inventaire-des-nids-de-martinets-9701

Vous prévoyez des travaux : quelle démarche adopter ?
Les types de travaux les plus susceptibles d'impacter la biodiversité du bâti sont les suivants :
• Démolition de bâtiments
• Rénovation de toitures
• Ravalement de façade
• Isolation thermique par l'extérieur
• Aménagement d'espaces perdus (combles, sous-sols ou caves)

Il est essentiel de vérifier, avant les travaux, si des espèces sont présentes dans le bâtiment afin de :
▪ éviter la destruction d'individus ou l'échec d'une année de reproduction en intervenant à la période la plus adéquate
▪ conserver les espaces ou les accès aux espaces occupés
▪ aménager de nouveaux espaces ou de nouveaux accès

Pour cela, vous pouvez vous procurer une grille de repérage auprès de MNE, de l'Espace Conseil France Rénov' et de Laval Agglo. En cas de présence d'espèces, contacter MNE qui vous conseillera sur la démarche à suivre.

Des réalisations de pose d'abris dans le cadre de travaux
Suite aux constats de présence d'espèces protégées, des abris ont été installés pour permettre leur maintien.
Rue Solférino, à Laval : Maison de ville : intégration d'un nichoir à moineaux domestiques et de conduits à martinets noirs
Rue Crossardière, à Laval : Immeuble : intégration dans l'isolation d'abris à chauves-souris
Rue d'Anjou, à Bourgon : Ecole : Intégration de nichoirs à martinets noirs et pose d'un nichoir à moineaux domestiques

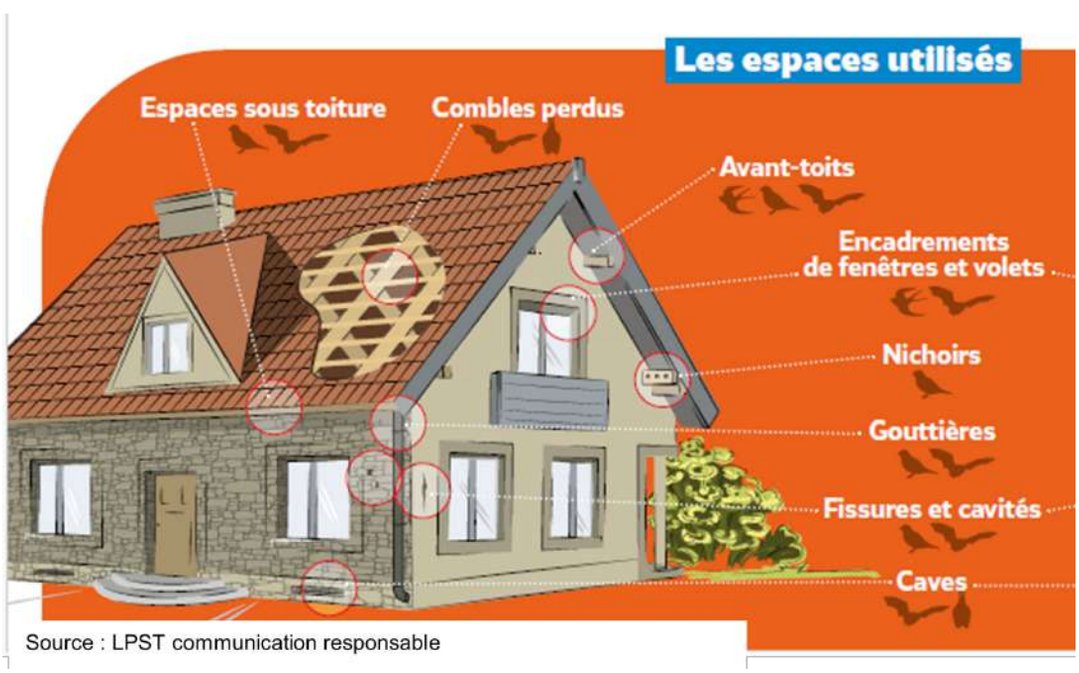
Une mise à disposition gratuite d'un abri à oiseaux, chauve-souris
En fonction des stocks disponibles, Laval Agglo propose un abri aux propriétaires réalisant les travaux suivants : démolition de bâtiments, rénovation de toitures, ravalement de façade, isolation thermique par l'extérieur, aménagement d'espaces perdus (combles, sous-sols ou caves).

Les contacts utiles
Ces 3 organismes mettent à disposition des grilles de repérage à utiliser avant les travaux extérieurs.

Pour retirer un abri dans le cadre de travaux
Service Biodiversité de Laval Agglo,
02 53 74 11 51, biodiversite@agglo-laval.fr

Pour être accompagné en cas de présence d'espèces
Mayenne Nature Environnement (MNE)
16, rue Auguste-Renoir, Louverné
02.43.02.97.56, contact@mne53.fr

Pour être conseillé sur les travaux d'économie d'énergie (aides technique et financière)
Espace Conseil France Rénov'
19 rue de l'Ancien Evêché, Laval - Maison départementale de l'Habitat : 02 43 91 19 91, laval-agglo.renov@soliha.fr



Source : LPST communication responsable

COLLECTE DE COQUILLAGES





RADON



Habitants de Laval Agglo, respirez-vous du radon ?

Inodore et incolore, le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans le sol. Il pénètre dans les bâtiments, où il peut atteindre des concentrations importantes, or respirer du radon accroît le risque de développer un cancer des poumons (deuxième cause du cancer du poumon en France).

1 réunion d'information & de distribution des kits gratuits vous est proposée :
- jeudi 18 décembre à 18h, bâtiment 13, quartier Ferrié à Laval
Inscription facultative mais recommandée via ce ce formulaire : www.tinyurl.com/reunions2024 ou auprès du CPIE Mayenne au 02 43 03 79 62.

Vous pouvez d'ores et déjà précommander gratuitement votre kit de mesure du radon (à utiliser entre décembre et mars) via ce lien : www.tinyurl.com/kitradongratuit. Le CPIE Mayenne se chargera de l'analyse avant de vous donner votre résultat en juin 2026. Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé en fonction du résultat.

Retrouvez toutes les informations sur le programme sur les sites www.cpie-mayenne.org ou www.agglo-laval.fr. Vous pouvez également contacter Céline Heurtebize, Coordinatrice du Contrat Local de Laval Agglo (06 28 62 60 12 / celine.heurtebize@agglo-laval.fr) ou Aude Leblanc, Chargée de mission santé environnementale au CPIE Mayenne (02 43 03 79 62 / contact@cpie-mayenne.org)

FRELONS ASIATIQUES

Nid de frelons asiatiques

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, contactez une entreprise spécialisée dans la destruction de ceux-ci pour une intervention.

Si vous le souhaitez, la mairie peut vous aider à trouver un professionnel.
Par ailleurs, sur présentation de la facture, la mairie peut prendre en charge une partie du montant de l'intervention à hauteur de 80€.

Lancement de piégeage de printemps du frelon asiatique !
L'importance du piégeage sélectif.

La protection de la population contre le frelon asiatique (Vespa velutina) est utile pour préserver à la fois notre biodiversité et la sécurité des individus. Parmi les stratégies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelons en piégeant les fondatrices. Il peut être pratiqué par tous, encadré par une collectivité ou la filière apicole pour plus d'efficacité et de sécurité.

Les pièges préconisés sont équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes non-cibles et autoriser leur sortie. Ils sont munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés.

La destruction des nids est l'autre moyen d'action auquel peut contribuer le grand public en repérant et en signalant les nids primaires et secondaires à la mairie, afin de faciliter leur destruction. Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population.
Pour plus de renseignements contactez la mairie.

Frelon asiatique (dit frelon à pattes jaunes)
***Vespa velutina* :**



Haim_charbit

Nid secondaire dans un arbre :



Fernand PINEAU

CHIENS

Nous vous rappelons que le Maire est responsable des chiens en divagation. A ce titre, il se doit de les garder à l'atelier communal en dehors des horaires d'ouverture de la SPA.

Par ailleurs, les propriétaires de chiens sont priés de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux.
A défaut, ils pourront être verbalisés.

De plus, pour favoriser le bien vivre ensemble, il est préférable de promener votre chien tenu en laisse.



Enfance - Jeunesse

ÉCOLE SAINTE-MARIE

• L'école est composée de **5 classes**. En cycle 1, les enseignantes Mme LEPY et Mme LEMESLE travaillent en classes ouvertes avec la pédagogie d'inspiration Montessori. Les classes de cycle 2 avec Mme BIGNON et Mme BLIN sont très investies dans l'apprentissage de la lecture et des mathématiques afin de donner des bases essentielles aux enfants. En cycle 3, avec Mme NOIRE et Mme LEBRETON, tout en approfondissant les apprentissages fondamentaux, on se prépare déjà à la future vie de collégien en devenant plus autonome et en prenant de l'avance dans ses devoirs. Un lien CM2-6ème est vécu avec notamment le collège de « La Salle » de Laval avec différentes rencontres proposées.

• Le titre du projet d'année 2025-2026 de l'école « Sainte Marie » est : « **Liens d'ici et d'ailleurs** ». Aussi, nous avons prévu du travail interdisciplinaire sur ce sujet : enseignement moral et civique, travail en histoire des arts, géographie, contes en maternelle-CP, ...

• L'initiation aux langues étrangères (notamment l'anglais) est présente dans l'école. Des correspondances avec des classes d'école étrangères se poursuivent cette année. Des correspondances avec des classes de pays étrangers (Allemagne, Irlande…) vont se poursuivre cette année. La participation au concours « The Big Challenge » pour les CM est renouvelée.

• Le vendredi 26 septembre, nous avons vécu les «**virades de l'espoir**» avec la présence de Valérie et Louisiane GOBBE lors d'un atelier au cours de l'après-midi. Notre école a obtenu le **label d'ouverture internationale** (niveau 1).

• Des **écos-délégués** ont été élus par leurs camarades et vont les représenter lors de réunions pour réfléchir et proposer des pistes d'actions sur le thème environnemental des solidarités : les heureux élus sont : Jeanne FOUGERE et Arthur BRUNET (CM2), Lora RICHE (CM1), Tiago TRANCHARD et Manon HAFFRAY (CE2), Gabin RABUT et Camille BERGERE (CP). Les plus grands pourront participer aux commissions de restauration organisées par la commune.

• En ce début d'année scolaire, tous les élèves de l'école bénéficient d'ateliers de **musique** avec Nathalie de Laval Agglo. Le **jeu d'échecs** est toujours présent dans l'école : séances avec Eric AUMONT du CP au CM2, 3 tournois dans l'année organisés dans l'école, club périscolaire «Sainte Marie Stratèges» avec Mme Noire, participation à des championnats.

• Des **liens sont créés avec le RPE** (réseau petite enfance des assistantes maternelles) pour faire du lien avec les enseignantes de petite section afin que des futurs élèves puissent bien se projeter pour une rentrée scolaire.



• Les élèves de maternelle bénéficieront d'une **classe campagne** de 2 jours avec une nuitée en juin 2026.

• Le **spectacle de Noël** du dimanche 14 décembre à 15h présenté par les élèves se déroulera dans la cour de l'école cette année. L'APEL est partenaire de cette manifestation pour l'organisation.

• Les parents s'investissent dans l'école de différentes façons :
> Suivi éducatif de leurs enfants au quotidien, par l'aide aux devoirs et les rendez-vous avec les enseignantes. Cette année il y a la nouveauté de l'application EDUCARTABLE pour une communication plus simple pour toute l'école entre l'équipe éducative et les parents.
> Ateliers de parentalité : réflexion sur ce thème, préparation d'une enquête sur l'utilisation des écrans à la maison, prévision d'une « semaine sans écran » en mars 2026 en lien avec l'équipe pédagogique.
> Aide ponctuelle pour des travaux de bricolage ou d'entretien ou d'accompagnements de sorties.
> Implication dans l'APEL et organisation de manifestations. Mme MARTIN Mélanie en est la nouvelle présidente, à la suite de Mme Sarah LOYANT DELIERE, Mme GOUGEON Adeline la vice-présidente à la suite de Mme NIEL Isabelle.
> Participation à l'OGEC pour la gestion financière de l'école. M. LEGOIX Charles en est le nouveau président, à la suite de M. David HUGON qui reste vice-président.

• Les associations **APEL et OGEC** s'entraident dans l'organisation de notre kermesse prévue le dimanche 21 juin 2026

• Les **portes ouvertes** de l'école «Saint Marie» sont fixées à 2 moments en début d'année 2026 : vendredi soir 6 février de 18h à 20h et le samedi matin 7 mars de 10h30 à 12h.

Le chef d'établissement, Mme NOIRE, se tient à disposition des parents qui désirent visiter l'école, obtenir des renseignements sur la scolarité ou inscrire leur(s) enfant(s).
06.31.63.68.18 / ecolestemarie_stjean@yahoo.fr
Site de l'école http://stjeansurmayenne-stemarie.fr/







Samedi 11 octobre 2025, ce fut, l'inauguration des cinq magnifiques totems, réalisés par tous les élèves de notre école, avec le soutien généreux et inspirant de l'artiste changéen Leb.

Cinq totems… comme les cinq éléments : la Terre, l'Eau, le Feu, l'Air, et l'Éther. Cinq symboles puissants de la nature, de la vie, de l'équilibre, mais aussi de l'imaginaire et de la sensibilité humaine.

Ces totems sont bien plus que de simples œuvres. Ils sont le fruit d'un projet collectif, écologique, artistique et profondément humain. Ils incarnent nos engagements en tant qu'éco-école depuis 11 ans : respecter notre environnement, valoriser la coopération, et permettre à chaque enfant de devenir un acteur créatif et conscient du monde qui l'entoure.

Dans cette aventure, chaque élève a mis un peu de lui-même. Une touche de couleur, une forme, une idée, un geste. Et en cela, nous retrouvons pleinement l'esprit d'Élise Freinet, dont notre école porte fièrement le nom.

Institutrice, artiste et militante, elle écrivait :
« L'éducation artistique est un outil puissant pour développer la créativité naturelle de l'enfant. »

Oui, nous croyons ici que chaque enfant a en lui une richesse, une capacité à s'exprimer librement, et que l'art est un formidable vecteur pour révéler cette lumière.

Leb a su accueillir chaque élève dans ce processus de création comme un véritable artiste. Sans jugement. Avec bienveillance. Avec passion. Il a su faire vivre cette idée si juste d'Élise Freinet :
« Sans prétention, l'enfant est artiste : il dessine comme il respire. Laissons-le s'exprimer pour son plaisir et pour le nôtre. »

Venez regarder ces totems. Ils ne sont pas parfaits au sens académique du terme — et heureusement ! Ils sont vivants, spontanés, colorés, puissants. Ils racontent une histoire collective, celle de notre école, de nos enfants, de leur lien à la nature et à la création.

Et au-delà de l'art, c'est aussi une leçon de vie. Comme le disait encore Élise Freinet :
« Peu à peu, ils comprennent aussi que dessiner n'est pas perdre du temps mais au contraire en gagner, car ce besoin exigeant de faire les choses avec goût et minutie se retrouve dans d'autres disciplines et facilite l'activité créatrice sous toutes ses formes. »

Ces totems sont désormais les gardiens symboliques de notre école, de ses valeurs, de sa dynamique collective.
Qu'ils rappellent à chaque enfant, chaque jour, qu'il a le droit d'imaginer, de créer, de rêver. Et à nous, adultes, qu'en les écoutants et en les accompagnant, nous construisons un monde plus juste, plus beau, plus vivant.

Merci à tous ceux qui ont rendu ce projet possible.



D’autres projets cette année qui mettront de petites étoiles dans les yeux des enfants :

• Projet chant-multipistes avec le conservatoire dans toutes les classes (Visite du 6par4, spectacles et sortie à Angers)
• Edition de nos Freinet mag’ (magasines de l’école réalisés par les élèves) et participation à la semaine de la Presse.
• La radio REF (« REF, Radio Elise Freinet, T’as pas la ref’ ? Ecoute REF ! »)
• Le thème éco-école : Les déchets avec l’intervention de Melle Fifi en maternelle et de Laval Agglo
• Participation au Prix Roman Jeune et T’aime lire à l’élémentaire et découverte de contes.
• Une classe découverte à vélo organisée par les CM.

Pour les inscriptions:
Merci de contacter la directrice, Mme Guerrier, au 06.63.32.42.45 ou par mail ce.0530912d@ac-nantes.fr
Date des prochaines portes ouvertes : Samedi 14 mars 2026 de 10h à 12h.



LA CAPUCINE

Un été haut en couleurs à l'Accueil de Loisirs La Capucine !

Cet été, l'accueil de loisirs a pris des airs de chapiteau avec un thème placé sous le signe du cirque ! Jonglage, équilibre, acrobaties et fous rires étaient au programme. Les enfants se sont transformés en véritables artistes : clowns, acrobates ou magiciens d'un jour, chacun a trouvé sa place dans la troupe.

Les moments forts de la saison furent sans doute les mini-camps à la base de loisirs de Brûlon pour les enfants de 6 à 11 ans. Les jeunes sportifs ont pu s'essayer à l'escalade, au VTT et découvrir certains sports innovants. L'occasion pour eux de se dépenser, de se dépasser et de découvrir de nouvelles sensations, toujours dans la bonne humeur. Entre grands jeux, veillées et moments de partage, petits et grands ont vécu une belle aventure en plein air. L'ambiance était au rendez-vous et les sourires nombreux !

Pour clôturer ces vacances en beauté, les enfants ont préparé un goûter pour les familles, fiers de montrer leurs talents et le fruit de leur travail.

Un grand bravo à tous les enfants pour leur enthousiasme et un immense merci à l'équipe d'animation pour leur énergie, leur créativité et leur bonne humeur tout au long de l'été !

Les mercredis à la capucine :
Chaque mercredi, les enfants profitent d'une journée bien remplie au centre de loisirs !

Ils peuvent aller jouer au parc, participer à diverses activités manuelles, à différents concours de dessins, de jeux de construction ou participer aux ateliers créatifs encadrés par les animatrices. Le dernier mercredi de chaque mois, une ambiance festive s'installe : c'est le moment de fêter les anniversaires du mois. Les enfants viennent déguisés et préparent des gâteaux pour le goûter. De beaux moments de partage et de créativité, toujours très attendus par les petits comme par les grands !

Rappel des délais d'inscriptions :
• Garderie matin/soir : au plus tard 1 jour plein avant la date de présence
• Mercredi : au plus tard 2 jours pleins avant la date de présence
• Vacances scolaires : au plus tard 15 jours calendaires pleins avant le premier jour des vacances.

Modalités d'inscriptions :
L'accès aux réservations se fait via le Portail Famille. Les familles ne disposant pas encore de compte sont invitées à contacter Anne-Sophie BRARD afin de fixer un rendez-vous.

Restez informés de la vie du centre sur :
https://lacapucine53240.com

Contacts :
accueildeloisirs.capucine@stjeansurmayenne.com
Tél : 06.85.58.72.71 / 02.43.37.84.00





FOYER DES JEUNES

Camp Ados 11-17 ans
Cette année le foyer des jeunes est parti en camp à Saint-Vincent-sur-Jard avec 16 jeunes et trois animatrices.

Les jeunes sont partis pour 5 jours et 4 nuits au camping, Le Pied Girard pour une immersion au body surf, à la pêche à pied et une sensibilisation à l'environnement. Ils ont pu surfer entre les vagues, apprendre à attraper des crabes entre les rochers et surtout nos jeunes ont récolté 9,300 kg de déchets au bord de la plage.

Les jeunes ont pu se déhancher à la soirée mousse à Jard-sur-Mer. Ils ont profité des rues piétonnes pour acheter des souvenirs et pour le dernier soir les ados ont pique-niqué sur la plage et se sont baignés une dernière fois.

Foyer de jeunes
Vous pouvez retrouver le programme d'activités sur le portail famille, sur les réseaux sociaux et les arrêts de bus. Les tarifs des activités sont sur le portail famille.

Veuillez noter que mon adresse mail a changé.
Merci désormais de me contacter à l'adresse suivante : foyerjstjm@stjeansurmayenne.com



PEDIBUS

Nous recherchons activement des bénévoles qui souhaiteraient accompagner les enfants de leur maison / lotissement aux écoles. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer vos coordonnées à la mairie et nous vous recontacterons début 2026 afin d'en discuter plus amplement.

Bretelle et Garance enchantent Saint-Jean-sur-Mayenne

Dans le cadre du temps fort automnal organisé par les bibliothèques de Laval Agglo, le duo mayennais Bretelle et Garance a fait escale à Saint-Jean-sur-Mayenne lors de sa tournée musicale dans l'agglomération lavalloise.
Partis de Laval pour rejoindre Loiron, les deux artistes ont marqué une étape placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Au programme : un atelier de chant dans une ambiance chaleureuse et participative. Les 24 participants se sont prêtés avec enthousiasme au jeu du chant, accompagnés par les bénévoles de la bibliothèque municipale.
La rencontre s'est prolongée autour d'un repas de l'amitié, moment privilégié d'échanges entre les chanteurs et les bénévoles.

Une belle parenthèse musicale et humaine, fidèle à l'esprit du temps fort automnal, qui met à l'honneur la culture et la vie locale au cœur des communes de Laval Agglo.

Par ailleurs, la bibliothèque a accueilli Micro-Folie Laval Agglo autour d'un conte russe. Ce fut l'occasion pour les enfants de participer à un atelier de création d'un livre tactile. L'événement a rencontré un vif succès : la salle affichait complet, preuve de l'enthousiasme des Saint-Jeannais !

Côté lecture, la bibliothèque n'est pas en reste. De nouveaux achats ont été effectués : venez les découvrir !
Vous trouverez notamment les premiers romans adultes, les ouvrages de la sélection du Prix Roman Jeunes, ainsi que la série à succès La femme de ménage, récemment acquise.

De quoi satisfaire toutes les envies de lecture !





Associations

ASSOCIATION «A LA RENCONTRE DU PASSÉ DE SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE»



En 2025 nous avons réalisé 2 expositions visibles dans le déambulatoire de l'église de St-Jean, une sur les lieux dits encadrant la rivière Ernée en passant par le château de Fouilloux, l'autre sur la cartographie. Des enfants des 2 écoles de St-Jean ont pu se familiariser aux différentes cartes anciennes et plus récentes et aux notions de situation dans l'espace.
Fin septembre la SAHM (Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne) nous a rendu visite et apporté d'intéressants renseignements sur le site de St Trèche. Autre visite sur ce site en avril avec l'association «Forgotten units» qui y a fait une halte.





Pour 2026 nous envisageons de faire connaître le bourg et les environs en suivant le parcours des « petits curieux » lors de randonnées commentées.
N'hésitez pas à contacter l'association si vous voulez des renseignements historiques sur notre village ou apporter tout ce qui peut contribuer à enrichir notre patrimoine.

Le président, Michel ALSON 06.88.48.00.15

ASSOS-CAMER : SOLIDARITÉ AVEC LES ENFANTS DU CAMEROUN

Assos-Camer est une association engagée dans le **soutien aux enfants défavorisés du Cameroun**. Depuis plusieurs années, nous menons des collectes de dons auprès des particuliers, des entreprises et des établissements scolaires du département de la Mayenne.

Ces dons, précieux et généreux, sont acheminés par conteneur jusqu'au Cameroun, puis distribués dans des écoles, orphelinats et dispensaires. Grâce à ces actions, Assos-Camer a noué un **partenariat durable** entre l'école Sainte Marie de Saint-Jean-sur-Mayenne et l'école des Olympiades à Yaoundé, favorisant de riches échanges culturels et éducatifs entre les élèves des deux établissements.

Notre voyage humanitaire en 2024, nous a permis de prendre pleinement conscience des besoins essentiels : **produits d'hygiène, vêtements enfants, fournitures scolaires, matériel de puériculture, jouets**, et bien d'autres encore. Cette expérience a également renforcé notre conviction : **poursuivre nos efforts est indispensable**, car de nombreux projets restent à concrétiser pour améliorer les conditions de vie des plus vulnérables.

Nous menons actuellement un **projet d'accès à l'eau potable** dans un village isolé, où vivent de nombreux enfants.

Cependant, sans soutien financier, ces projets ne verront malheureusement pas le jour. C'est pourquoi, nous faisons appel à votre générosité. Vos **dons financiers**, aussi modestes soient-ils, nous permettent de couvrir ces frais et de poursuivre nos actions.

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, Assos-Camer vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale sur vos dons. Chaque contribution compte et aide concrètement les personnes qui en ont le plus besoin. Les dons effectués **avant le 31 décembre 2025** sont déductibles de vos impôts au titre de l'année 2025.

Chaque geste compte.
Chaque don est un pas vers un avenir meilleur pour ces enfants.

Merci pour votre soutien !

Contact : PLESSIS Clémentine, Présidente
Tél : 06.13.63.34.63 – assos.camer@gmail.com
Lien Facebook : assos-camer
Lien Helloasso pour faire des dons en ligne :
https://helloasso.com/associations/assos-camer/formulaires/1

COMITÉ D'ANIMATION

Le Comité d'Animation vous remercie pour cette belle année 2025 et vous invite à participer à nos actions 2026 !

L'année 2025 a été marquée par la 5ème édition du Mayenn' Bière Festival sous un temps radieux !

Et force est de constater que ce beau temps a permis à plus de 2700 personnes sur la journée de profiter des 11 brasseurs présents, du spectacle jeune public, de la fanfare et des 3 groupes sur la scène de Laval Agglo. Un grand merci à tous les bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible, qui viennent en majorité de la commune !

Le 2ème rendez-vous s'est déroulé à la rentrée, le samedi 13 septembre. Une journée conviviale avec rando pédestre et vtt, accueil des nouveaux saint jeannais et saint jeannaises et soirée festive. Un moment convivial et chaleureux qui a permis de belles rencontres !
A vos agendas, pour 2026, nous vous donnons rendez-vous le samedi 02 Mai 2026 pour la 6ème édition du Mayenn' Bière Festival. Le samedi 12 septembre 2026, nous souhaitons renouer avec les interquartiers et une soirée festive.

Le comité est toujours à la recherche de personnes souhaitant nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via notre boite mail : comite.anim.saint.jean@gmail.com ou par téléphone au 06.03.13.74.22.

A très bientôt
L'équipe du comité d'animation



CYCLOS ET RANDONNEURS SAINT-JEANNAIS

Les sorties pédestres ont lieu le 3ème dimanche du mois pour une balade d'environ 8 à 10 km, soit 2h30 mn de marche selon les conditions. Le départ est donné à 14 h en période d'hiver, et à 14h30 en période d'été. Ces randonnées ont lieu dans le département, le plus souvent dans des communes proches de St Jean. Une fois par an est organisée une sortie à la journée pour découvrir des paysages différents, en bord de mer, le long d'une rivière… et savourer la pause pique-nique dans la bonne humeur.

Vous souhaitez vous ressourcer, vous déstresser ou juste profiter…
Venir pratiquer la randonnée pédestre au sein d'un club en toute convivialité, c'est mieux.
« OUVERT A TOUS, une participation est demandée pour les non membres »

Les sorties cyclos n'existent plus. Elles peuvent néanmoins être réactivées à la demande, il suffit de quelques personnes (hommes ou femmes) souhaitant pratiquer cette activité en groupe. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact :
par mail : randosjm@gmail.com
ou par sms au 06.51.36.16.50

Marie-Françoise GADBOIS

FORGOTTEN UNITS ASSOCIATION

Notre association de reconstitution historique sur la seconde guerre mondiale créée fin 2023 et forte de plus de 25 membres continue de se faire une place dans le monde restreint de la reconstitution grâce à la rigueur à laquelle nous nous astreignons lors de chacune de nos interventions.

Cette année a notamment été marquée par une intervention à l'école Germaine Tillion de Laval dans le cadre d'un temps fort en présence des élèves et leurs familles, notre participation à différents événements commémoratifs (libération de la poche de Saint Nazaire en mai, Normandy Victory Museum en juillet, carrousel de Saumur en juillet, …) sans oublier le 81ème anniversaire du débarquement de Normandie et l'organisation de notre premier trip immersif.

A cette occasion, une soixantaine de personnes habillées en tenues militaires américaines de la seconde guerre mondiale a retracé le parcours des américains venus libérer Argentan et ses environs. Sur le parcours, qu'ils ont découvert à travers des cartes d'époque, les soldats ont croisé la route de civils des années 40 en plein travaux des champs. Deux cérémonies avec dépôts de gerbes ont également rythmées ces 3 jours.

Après une année 2025 déjà bien remplie, les membres de l'association préparent actuellement la 2ème édition de leur Bourse Militaria qui aura lieu le dimanche 14 décembre.

En raison de l'indisponibilité de l'Aquarelle, celle-ci aura lieu à la salle des fêtes de Saint Pierre des Landes.

Nous profiterons également de la présence des membres les plus éloignés géographiquement pour organiser l'assemblée générale le samedi 13 décembre.

Pour agrémenter et illustrer ses présentations au public, notre association est à la recherche permanente de témoignages ou d'objets datant de cette période alors si vous avez quelque chose qui corresponde à nous confier, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous souhaitez des informations sur nos événements, nous solliciter pour une intervention, vous renseigner pour rejoindre l'association ou toute autre information : contact@forgottenunits.fr ou 06.62.75.17.58





GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Sans la salle communale de l'Aquarelle, le club poursuit ses activités soit dans la salle Gérard Bariller, soit à l'extérieur de Saint-Jean-sur-Mayenne.

Le mois de novembre qui vient de se terminer aura été bien occupé :
en plus des activités gym douce, marche, pétanque et de nos après-midis chorale, anniversaires, le loto du 13 ravit les gagnants des gros lots (des paniers garnis) ou des lots de viande, le concours de belote du 18, dans la salle de La Chapelle Anthenaise fut bien apprécié, l'après-midi bowling du 27 nous a bien diverti et nous renouvellerons cette première découverte.

C'est bientôt Noël et le 6 décembre nous sommes allés au restaurant de Changé pour commencer les festivités, s'en est suivi un voyage le 11 décembre au Cabaret de Noël et illuminations de Rochefort en Terre.

Si vous êtes tenté de rejoindre les membres du club qui va fêter ses 50 ans l'an prochain, venez en savoir plus lors de notre Assemblée Générale du 22/01/26 à la salle de St Germain le Fouilloux. *(lieu à confirmer)*

Monique DORGERE 06.70.45.69.92
Jean-Fabien CHESNEL 06.82.60.23.50

LE PANIER SAINT-JEANNAIS

Bien plus qu'une épicerie : un projet collectif, local et pas cher.

Ancré au cœur de Saint-Jean-sur-Mayenne, le Panier Saint-Jeannais est bien plus qu'un simple lieu d'achat : c'est une **épicerie associative et participative** qui fait vivre le lien social, soutient les producteurs locaux et encourage une **consommation responsable**.

Ouverte à toutes et à tous, elle réunit des habitants désireux de consommer autrement, dans un esprit de **coopération, de convivialité et de proximité**.

Le fonctionnement

1. Adhésion et engagement

• L'adhésion est accessible à tous, avec la possibilité d'une adhésion de passage pour les personnes hors commune.
• Chaque adhérent s'engage à donner deux heures de son temps par mois, afin de faire vivre ce projet collectif.

2. Commandes et achats

• Les achats peuvent être effectués directement à l'épicerie ou en ligne sur MonEpi.
• Chaque adhérent dispose d'un compte MonEpi personnel, à recharger par virement, chèque ou espèces.
• Les règlements des commandes sont automatiquement débités du solde disponible sur le compte.

3. Retrait des commandes

Les commandes sont à retirer aux heures d'ouverture :
• Mardi, mercredi et vendredi : 17h – 19h
• Samedi et dimanche : 10h30 – 12h30

Des produits locaux et de saison

Le Panier Saint-Jeannais privilégie les circuits courts et les partenariats directs avec des producteurs de la région :

• Pain – Ronan Éon
• Poissons – La Marinette des Halles, Rémon pisciculture
• Viandes – Viandes de l'Ernée, Rémi Rose, Château le vaux
• Volailles – Volailles Meignan
• Produits laitiers – Chèvre Peyras, Bergers dans l'Âme, Radis and co, Arc en ciel, Bons Mayennais
• Fruits et légumes – Jardins du Paty, Abracadavrac, Cueillette Duverger, Chapeau de Paille, Potager Fleuri, Samuel Bernard, les Délices du Kiwi, les Liens du champ
• Produits artisanaux – Galettes Radis and co, cakes au caramel beurre salé gourmandises du Druide, Miel Mézoué, Tisanes Ortie Joyeuse, Bières Bam – Osmie-Arborescence…etc.

Les arrivages varient selon les saisons et les disponibilités des producteurs.

Nos coordonnées

Adresse : 2 rue de l'Ancienne Mairie, 53240 Saint-Jean-sur-Mayenne
Contact : lepaniersaintjeannais@gmail.com

OCTAVE

Association du chant

L'association Octave est une association de chant, créée en septembre 2018, soutenue par la mairie de Saint-Jean-sur-Mayenne.

L'association Octave propose du chant à un groupe d'adultes, avec un coach vocal, une fois par mois, à l'ancienne mairie de Saint-Jean-sur-Mayenne, le lundi de 19h30 à 21h15.
Même si elle a comme ambition de proposer des prestations à l'extérieur, l'idée première de l'association Octave n'est pas de faire de la performance vocale mais d'être un lieu convivial, permettant de se faire plaisir en chantant, seul, à 2, en groupe.

Pour l'année 2025-2026, l'association Octave souhaiterait proposer un projet associant les écoles de Saint-Jean, pour travailler quelques chansons qui pourraient être chantées lors d'une représentation, à définir. Nous sommes ouverts à d'autres propositions pour chanter lors d'évènements organisés par d'autres associations de Saint-Jean.

AS SAINT-JEAN PÉTANQUE

Historique du club de pétanque

Le 14 octobre 1990 une nouvelle association voyait le jour à Saint-Jean-sur-Mayenne : **US Saint Jean Pétanque**

Trois copains Philippe DURUP, Marc AULNETTE et Alain LE ROCH créaient le club de Pétanque affilié au Comité Départemental de la Mayenne. La première AG eu lieu au restaurant de « LA GROTTE »

Président : DURUP Philippe ; Secrétaire : AULNETTE Marc ; Trésorier : LE ROCH Alain

La première année nous étions 12 licenciés seniors masculins et féminins. Nous avons augmenté d'année en année pour arriver à ce jour à 60 licenciés. Une école de pétanque a été créée sous la responsabilité d'un des premiers jeunes du club : Jérôme DURUP aidé par des éducateurs et des initiateurs pour encadrer 25 jeunes. De nombreux résultats jeunes et seniors sont venus couronner ces 35 années avec des participations à de nombreux championnats régionaux.

2025 ayant été une année phare avec le boulodrome couvert qui a ravi le Président et tous les licenciés comme quoi il ne faut pas désespérer.
Aujourd'hui je suis à la tête d'une équipe toujours aussi dévouée qui m'encourage depuis ces 35 années de présidence.

AS Saint Jean Pétanque
DURUP Philippe
Pour toutes personnes intéressées, me contacter au 06.83.48.14.31

SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE SPORTS & NATURE

Rendez-vous annuel des adhérents de l'association «Sports et Nature St-Jean-sur-Mayenne»
Pour commencer cette journée, une sortie familiale a permis aux adhérents de partager un moment de convivialité avec une activité kayak suivie d'un pique-nique sur le bord de la Mayenne. Après une journée d'efforts et aussi de «rigolades», nous nous sommes réunis pour l'Assemblée Générale.

Retour sur la saison 2024-2025
Une année bien remplie avec différentes rencontres interclubs et des sorties comme la sortie de Noël et aussi en participant à des évènements divers que ce soit en marche ou en course nature.



Nous sommes 44 adhérents à pouvoir se retrouver le dimanche matin à 9H30 à la Maison des Associations de Saint-Jean-sur-Mayenne pour courir ou marcher avec des niveaux différents, le but étant de se faire plaisir tout en pratiquant un sport.

La saison démarre, il est toujours possible pour les personnes intéressées de découvrir nos activités à l'occasion de séances d'essai. Pas d'inscription préalable, venez spontanément, nous serons ravis de vous accueillir.

Si besoin d'informations complémentaires vous pouvez contacter Arnaud DUVAL au 06.35.58.71.61
Projets à venir : D'ores et déjà, à noter dans vos agendas le 6/06/26 notre «**May' Etik Trail**» avec cette année 4 distances 80 / 40 / 20 et 10 kms ; une marche sportive de 10 kms et toujours la course très attendue des enfants.

D'ARTS CLUB SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

Notre Club de Fléchettes Traditionnelles de Saint-Jean-sur-Mayenne s'est agrandi !

Le club **The Comming Men's** a accueilli de nouveaux joueurs ces derniers mois. Nous comptons désormais 25 licenciés, dont 2 féminines.

Venez nous rencontrer et lancer quelques flèches lors de nos entraînements hebdomadaires, qui ont lieu **généralement le jeudi soir** au bar **L'Imprévu**.

Nous sommes également très heureux d'annoncer **notre Open de comité**, qui se tiendra le **samedi 28 février 2026**.
Attention : en raison de la rénovation de la salle de L'Aquarelle, l'événement aura lieu à la **salle des Fêtes d'Andouillé** (rue Emmanuel Dufourd).
Cet événement, **ouvert à tous**, **licenciés et non licenciés**, sera l'occasion de se mesurer à d'autres joueurs dans une ambiance conviviale.

Afin d'assurer le bon déroulement du tournoi, nous sommes à la **recherche de bénévoles**.
N'hésitez pas à contacter notre président, **Julien MEIGRET** (06.22.75.15.85 / julien.meigret@sfr.fr), pour nous donner un coup de main.

Joueur, bénévole ou spectateur, votre présence sera la bienvenue pour encourager les participants et partager un bon moment autour de la passion des fléchettes !

Pour ne rien rater de la vie du club et des événements à venir, **abonnez-vous à notre page Facebook "The Comming Men's"**. Vous y trouverez toutes les informations sur nos activités, nos tournois et nos résultats en championnat !

ASSOCIATION YOGA MAYENNE

Association Yoga Mayenne

Yoga à Saint-Jean
le jeudi matin de 10h15 à 11h30, à la salle Gérard Bariller (à côté de l'Aquarelle)

Le yoga nous amène à une meilleure harmonie dans le corps, le souffle, le mental et dans nos émotions.
Par les postures corporelles, la respiration et la relaxation, le yoga nous apporte plus de sérénité dans la vie.

Alors, pour vous faire une idée plus précise du Yoga, n'hésitez pas à nous rejoindre et participez à une séance de découverte.

Contact
David LEURENT 06.17.65.70.80
david.leurent@gmail.com



Expression de la minorité



SAINT-JEAN AUTREMENT

Le chantier de rénovation de l'Aquarelle enfin démarré début septembre a déjà rencontré des aléas techniques entraînant des surcoûts financiers. Fidèles à notre ligne de conduite de coopération constructive avec les élus majoritaires pour mener à bien les projets d'intérêt général pour tous les habitants nous participons activement au suivi du chantier qui occupera toute la fin de mandature.

Le niveau d'endettement de notre commune sera maximal les prochaines années limitant fortement les investissements dans des projets nouveaux voire les investissements annuels récurrents dans l'entretien du patrimoine communal (voirie, bâtiments,…). Nous serons donc vigilants lors de l'établissement du prochain budget pour éviter toute dérive des dépenses au détriment des Saint-Jeannais(es).

Les futurs élu(es) devront donc être économes et imaginatifs compte tenu, de plus, du contexte économique de plus en plus tendu que notre pays rencontre.

Par ailleurs, la réalisation tant attendue de la liaison cyclable avec Saint Germain devrait avoir lieu d'ici la fin de mandature.

Nous continuerons tant que vaille à servir au mieux de nos possibilités d'élus minoritaires l'intérêt général des Saint-Jeannais(es) jusqu'à la fin de notre mandat, voire au-delà.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches et vos familles de très bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe ORRIERE, René BARDOU, Gérard DERBRE, Sylvie VAN BOURGOGNE
Contact : SJA2026@proton.me

SAINT-JEAN AVEC VOUS

Saint Jeannaises, Saint Jeannais,

Je souhaiterais, tout d'abord, avoir une pensée pour Élisabeth ROBIN qui nous a quitté cet été après s'être battue contre la maladie.

Ayant été élue 2ème adjointe au maire en charge de l'environnement, du cadre de vie et de la communication, le 2 octobre pour succéder à Élisabeth, je choisis de renoncer à mon droit d'expression dans ce bulletin municipal.

Je reste néanmoins attachée aux valeurs que mon équipe et moi-même avons portées lors des élections municipales de 2020.

Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Virginie DUFROU
Liste «Saint-Jean avec VOUS»
07.49.26.10.24 / saintjeanavecvous@gmail.com

Commerçants et artisans

Bâtiment et travaux publics

Plombier chauffagiste :
Dépannage plomberie, chauffage, entretien de chaudière, ramonage de cheminée.
Dylan TRANCHARD
• Tél : 06.37.63.30.07

EG Multiservices :
Décoration, cloison sèche, lambris, carrelage, faïence, plomberie, peinture.
Éric GUILMIN
• Tél : 06.28.33.84.56

COLOR Harmony :
Peinture et décoration
• Tél : 06.86.00.29.61
• Mail : contact@color-harmony.fr
• Site : www.color-harmony.fr

OUDHEM peinture :
Peinture, décoration intérieure -extérieure, plâtrier, staffeur.
• Tél : 06.45.55.55.72
• Mail : dido_rainbow@hotmail.fr

Couverture zinguerie :
Sylvain PAGERIE
• Tél : 06.75.84.67.10
• Mail : sylvain.pagerie92@gmail.com

ICTS :
Intervention-Canalisation-Tuyauterie-Soudure
Maël BAGLIN
• Tél : 06.18.24.26.92.

Menuiserie Services 53
Sébastien SAGET
Spécialiste pose, dépannage
Volets roulants, portes et fenêtres, serrurerie et vitrerie, agencement intérieur et extérieur.
• Tél : 07.57.76.65.51
• Mail : s.saget@menuiserieservices53.fr

Ouest Réparations Résines :
Distributeur exclusif des résines T.V.R.
1230 route de Changé
• Tél : 02.43.68.35.02.
• Site : http://or53.fr/

Automobiles et cycles

Garage CALVEZ :
Ouvert les lundis de 9h à 12h-14h00 à 18h30, les mardis aux vendredis de 8h30 à 12h-14h à 18h30
Location de minibus
14 rue Saint Trèche
• Tél : 02.43.01.11.16
• Mail : calvez.automobiles@gmail.com

Les Petits Guidons
Réparation, entretien, locations et ventes de vélos et accessoires. Vélos à assistance électrique, tandem de voyage, longtail, cargo, etc.
• Tél : 06.56.66.37.52 / 06.95.26.16.15

Alimentation, Boissons, Restauration

L'Imprévu :
Bar-Tabac
27 rue Maurice Courcelle
Les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 7h à 12h30 et de 17h à 20h
Le samedi de 8h à 12h30 et de 17h à 20h
Le dimanche de 8h à 12h30
• Tél : 09.84.02.54.82

Le Veneto :
Pizzas traditionnelles à l'ancienne : le mardi de 17h30 à 20h30 devant l'atelier communal
• Tél : 06.61.76.28.03 / 06.23.04.00.46

Raisins d'Être
La Rouillerie
Cave à vins : ouverture vendredi et samedi de 10h à 20h, le dimanche de 10h à 13h
Me contacter pour réservation ou privatisation
• Tél : 06.15.05.16.44
Facebook : Raisins d'être
Gîtes de France pour 5 personnes et 8 personnes

Service à la personne et bien-être

Myl'coiffure
52 rue Maurice Courcelle
Les mardis et mercredis : 9h à 12h -14h à 18h30
Le jeudi : 9h à 12h -14h à 19h
Le vendredi : 9h à 19h
Le samedi : 8h à 16h
Rendez-vous : par téléphone : 02.43.37.80.67
En ligne sur : planity.com

Maître praticienne en hypnose éricksonnienne
Joanna LEROYER
Séances d'hypno-relaxation sur rendez-vous dans la limite de 10 personnes/séance
10 rue de l'Aubépine
• Tél : 07.82.46.34.29

May'éduc à domicile
Jenny GRANDCHAMP vous propose un accompagnement éducatif individuel visant à développer les potentialités de l'enfant, l'adolescent, l'adulte en situation de handicap. Au domicile de la personne, en institution, à l'extérieur.
• Tél : 06.51.88.53.24
• Mail : mayeducationdomicile@orange.fr
• Facebook : May'éduc A Domicile

La Cabane Zen
Pour vous relaxer et vous détendre, venez profiter de massages, de séances de relaxations sonores ou d'une séance de yoga. Pour les bébés : massage et réflexologie. Pour les enfants et les parents : massage, yoga et relaxation. Pour les familles : massage et relaxation en famille
Carine FAIVRE
8 rue Saint Trèche
Sur rendez-vous : 06.43.67.13.07
• Mail : carine.faivre@hotmail.fr

Infirmières
Christine GASSEAU et Jennifer COUPÉ peuvent réaliser tous types de soins au cabinet médical tous les jours sur RDV. Les prises de sang peuvent être réalisées au cabinet du lundi au samedi sur RDV.
La prise en charge est identique à celle du laboratoire.
12 rue Maurice Courcelle
• Tél : 06.88.47.98.08

Services aux entreprises et industrie

Assistance Froid Fournil 53 : A2F53
Vente dépannage 24h/24, 7 jours sur 7
Installation, froid, boulangerie, restauration.
Stéphane PRODHOMME
• Tél : 06.04.05.66.52 ou 02.43.65.10.76
• Mail : a2f53@orange.fr
• Site : www.a2f53.com

Studio DN Graphic :
Studio de création graphique, communication visuelle et conseil en communication
Stéphane TONNELIER
• Tél : 06.66.69.98.93
• Mail : contact@dngraphic.fr

Entreprise COURTEILLE Outillage :
Conception et réalisation de machines spéciales, d'outils de presse
Du lundi au jeudi : 7h30 à 12h-13h30 à 17h, vendredi : 7h30 à 12h-13h30 à 16h30
Sylvain CHATEL
• Tél : 02.43.37.62.63
• Site : http://machine-speciale-outillage-de-presse.courteilleoutillage.fr/

Jardins et espaces verts

AFS :
Taille de haies, petits élagages, spécialisé dans l'abattage délicat.
Vincent HOUDAYER et Anthony PITOIS
• Tél : 06.18.19.56.34 ou 06.32.38.93.48
• Mail : vinceh31@hotmail.fr

Bernard Paysages :
Entretien espaces verts - Petit élagage - Tonte - Taille - Petite création
• Tél : 06.87.52.34.54
• Mail : bernardpaysages53@yahoo.com

Artisanat et services spécialisés

Val Fée Couture :
Divers travaux de coutures
5 rue Bouessel
• Tél : 07.84.92.14.42
• Mail : valfeecouture@gmail.com
• Site : Val 'Fée couture

Melle FIFI
Ateliers pédagogiques, illustrations, cartes cadeaux
• Tél : 06.84.70.90.30
• Mail : annesochevill@gmail.com

Maréchal Ferrand
Christophe BOUDET
• Tél : 06.80.05.06.65

Assurances et finances

JBC Assurances
Assure vos biens privés et professionnels.
Prévoyance et Santé. Assurance emprunteur
Chloé JEHAN
• Tél : 06.75.02.60.66
• Mail : cjehan@jbc-assurances.net

Agriculture et élevage

Haras du Haut Chatelier :
Centre de soins équestre.
Mickaël PELTIER
• Tél : 02.43.37.76.57 - 06.09.57.35.33

Maine Anjou Céréales :
Négoce en céréales
• Tél : 02.43.37.65.71

La Cressonnière SARL :
Vente de matériel agricole.
• Tél : 02.43.37.64.20 - 06.30.67.13.72 ou 06.76.05.78.18
• Site : www.cressonniere-sarl.com

Eco pat'St Jeannaise :
Alice HEMERY
• Tél : 06.76.59.48.53.
• Mail : ecopatstjeannaise@gmail.com

Ecurie BLOEM
Proposition de différentes prestations : Pensions pré, pension box/paddock, pension travail, débourrage. Enseignement pour les propriétaires de chevaux ou poneys jusqu'en compétitions. Élevage de poneys de sport, de race, poney français de selle.
Visite sur rendez-vous.
Flore BRASSEUR
2840 route des Fosses
• Tél : 06.38.67.35.44
• Mail : ecuriebloem@gmail.com
Facebook et compte Instagram : ecurie bloem

Vous êtes artisan ou commerçant, vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ou, au contraire, faire part de l'arrêt de votre activité, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Super ZOOM

Qui était Maurice Courcelle qui a donné son nom à la rue principale de Saint-Jean ?



Maurice Courcelle est né en 1874 à Laval, il a d'abord étudié la médecine avant de se diriger vers le journalisme qui l'a amené à faire une brillante carrière en qualité chef de service, et publiciste à l'agence Havas.

C'est en 1908 qu'il devient maire de notre commune jusqu'en 1943 et conseiller général de 1931 à 1940. Il sera promu chevalier de la légion d'honneur en 1930.

C'est également un conférencier remarquable, on retiendra entre autres la conférence sur l'impôt sur le revenu en 1907, Allons-nous vers la guerre en 1909, La France et le Vatican en 1912, Les Arts en 1913.

Maurice Courcelle est aussi un brillant écrivain, il publiera en 1902 un livre sur Disraëli, conservateur britannique.



Très impliqué durant la guerre, il œuvre pour accueillir des réfugiés, cet humaniste aide les familles sans ressources, il s'oppose aux réquisitions exagérées, diminue les frais de chauffage pour ceux qui hébergent les soldats, qu'il reçoit d'ailleurs pour des goûters au château d'Orange.

Après la guerre, Maurice Courcelle fera installer en 1922 un lavoir couvert financé par Mme de Chalais, le monument aux morts et l'horloge de l'église, il participera à l'installation de nouvelles fenêtres de l'église en 1933.

Son épouse est un pilier pour lui, elle sera nommée directrice de l'ambulance du Ravay mise gracieusement à la disposition des blessés par Mr LAMBELIN. Elle s'improvise infirmière aidée de leur fille, leur dévouement fédère une grande solidarité et un élan de charité chez les Saint-Jeannais. Très généreuse elle financera un abonnement à « Ma récréation » pour les enfants de Saint-Jean.

Madame Courcelle s'éteindra brusquement en 1932 à l'âge de 55 ans au Buat. Une concession gratuite lui sera accordée.
Maurice Courcelle décédera en 1943, maire de Saint Jean pendant 35 ans le conseil municipal lui donne une concession perpétuelle, plus tard la rue principale portera son nom.

Association à la rencontre du passé de Saint-Jean



Hommage



En mémoire d'Élisabeth ROBIN, conseillère municipale de mars 2008 à juillet 2025, qui a beaucoup œuvré pour l'embellissement et le fleurissement de notre commune, un arbre a été planté sur les bords de l'Ernée au niveau de l'arboretum.

Sa famille a choisi un paulownia. Celui-ci a été planté fin novembre en présence de sa famille, de ses amis, des membres du conseil municipal, des employés municipaux et des Saint Jeannais.
Cette plantation et l'aménagement des abords ont été financés grâce à la générosité de toutes celles et ceux qui ont participé à la cagnotte mise en place en mairie.

État Civil

Naissances

- Thaïs RENOU, le 14 février à Mayenne
- Cécil LECLERCQ, le 21 février à Naucalpan de Juarez (Mexique)
- Solal VÉRITÉ SODREAU, le 30 avril à Mayenne
- Jules BIZIEN MORVAN, le 11 mai à Mayenne
- Isaac VAINQUEUR, le 27 mai à Rennes
- Rose PAYEN, le 12 juin à Laval
- Adèle LESAGE, le 17 juin à Mayenne
- Jeanne GUILLAUME, le 1er juillet à Laval
- Emmy COIRRE MOREAU, le 30 août à Laval
- Rachel DAVID, le 10 octobre à Laval
- Louna MARIE, le 12 novembre à Mayenne

Mariages

- Alexis GIRET et Fabienne BAGLIN, le 12 juin
- Sylvain BERTHELOT et Cécile TURQUOIS, le 28 juin
- Guilhem DULONG de ROSNAY et Prudence GOURAUD-VOISIN, le 28 juin
- Pierrick THOMAS et Valérie PROVOST, le 23 août
- Baptiste BLANCHARD et Marine DUQUENNE, le 6 septembre

Décès

- Claude BEGEY, le 4 janvier 2025
- Denise ROCHER, le 20 janvier
- Nicolas FAVORY, le 15 février
- Irène DENIS, le 26 février
- Stéphane BRUERE, le 6 avril
- Vincent GARCIA, le 19 mai
- Marie-Thérèse CHAINOT, le 6 juin
- Élisabeth ROBIN, le 21 juillet
- Thérèse BOURSIER, le 2 août
- Alain VALLÉE, le 7 août
- Jeanne MAIGRET, le 20 août
- Stéphanie LHOMER, le 22 août
- Jocelyne BEUDIN, le 6 septembre
- Yannic PINEAU, le 10 septembre
- Clotilde CARRÉ, le 28 septembre
- Renée LELIEVRE, le 3 octobre
- Annick BERTRON, le 15 octobre
- Pascal GUESDON, le 13 novembre



Le conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026.

Nous vous invitons à la cérémonie des vœux le samedi 17 janvier 2026 à 15h au restaurant scolaire.